

Commune de Chantesse
CONSEIL MUNICIPAL du JEUDI 4 MAI 2017
Compte-rendu de séance

Présents : Isabelle Oriol, René Guinard, Daniel Martin, Nathalie Bessoud, Marie-Laure Gambirasio, Denis Lacchio, Bruno Essertier, Martine Durris, Stéphane Béchu

Absents : Marie-Hélène Fontaine, Olivier Pevet (excusés)

Mme Fontaine a donné procuration à Mme Oriol.

Monsieur Denis Lacchio a été élu secrétaire.

1 – Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 5 avril 2017

Le Conseil Municipal approuve le compte-rendu du Conseil Municipal du 5 avril 2017.

2 - Approbation du projet de plan de zonage d'assainissement

Cette délibération n'ayant jamais été prise, les personnes concernées par un assainissement non collectif ne peuvent pas demander de subvention. Nous corrigeons cela.

- Vu la loi n° 92-3 du 3 janvier 1992 sur l'eau ;
- Vu le décret n° 94-469 du 3 juin 1994, et notamment son article 3, relatif à la collecte et au traitement des eaux usées repris aux articles L.2224-8 et L.2224-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu le code de l'urbanisme et notamment l'article L123-1-11 .

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

Décide d'approuver le projet de zonage de l'assainissement tel qu'il est présenté et annexé à la présente délibération.

3 - Délibération définissant le prix du loyer du logement de l'école

Suite au départ du locataire du logement de l'école, le Conseil Municipal a la possibilité d'augmenter le loyer de ce logement.

Madame le Maire propose à l'assemblée de définir le loyer du logement de l'école à 395 €.

Vote du Conseil Municipal : 10 votants (1 procuration) – 8 voix pour, 2 voix contre

4 - Délibération autorisant la vente des terrains de Sassenage et autorisant Madame le Maire à signer l'acte définitif

Suite à la succession de Monsieur Grenier, la commune possède en indivision des terrains sur la commune de Sassenage. Il s'agit des parcelles agricoles suivantes :

Section D	N°22 les portes	0ha40a50ca
Section D	N°39 bois du blanc	1ha96a50ca
Section D	N°215 bois du blanc	0ha98a60ca
Section D	N°382 les grandes cotes	0ha03a06ca
Section D	N°383 les grandes cotes	0ha30a00ca
Section E	N°388 les grandes cotes	0ha27a30ca
Section E	N°380 les grandes cotes	0ha00a47ca

Un acquéreur potentiel a fait une proposition pour acheter ces parcelles.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

- la vente de ces terrains de Sassenage
- autorise Madame le Maire à signer l'acte définitif

5 – Bureau du syndicat scolaire

Madame le Maire informe l'assemblée de la démission du Président et du départ de la Vice-Présidente en juin 2017 du bureau du syndicat scolaire. Une réunion aura lieu le 10 mai afin d'élire des remplaçants.

Madame le Maire informe l'assemblée qu'il faudra trouver 2 élus parmi les 5 communes composant le syndicat scolaire. Il est possible aussi de faire appel à des personnes extérieures au Conseil Municipal. Madame le Maire demande à chacun de réfléchir au sujet et de l'avertir au plus vite quand à une potentielle candidature.

6 - Questions diverses :

- 1) Chemin des Mollauds** : Madame le Maire demande à l'assemblée si elle accepte un bornage contradictoire pour définir la nature de ce chemin suite à un différend entre propriétaires. Accord du Conseil Municipal.
- 2) Travaux réhabilitation de l'école** : le Conseil Municipal est informé d'une réunion avec le CAUE pour la présentation du cahier des charges.
- 3) Carte communale** : compte-rendu de la réunion avec le Scot et la DDT pour l'élaboration de la carte communale.
- 4)** Il est rappelé au Conseil Municipal le repas des anciens qui aura lieu le samedi 13 mai 2017 à 11 h 30.

Séance close à 22 h